Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 077-200086676-20230407-2023032-DE

SEMEA

Syndicat mixte des bassins versants de la rivière Ecole, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents

siret : 200 086 676 00026
Mairie de VILLIERS EN BIERE – 77190
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
N° 2023-014

L'an deux mille vingt-trois, le cinq Avril à dix–huit heures et trente minutes, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Cély en Bière sous la présidence de Monsieur Thierry FLESCH (Président).

	Etaient présents :		**Etaient absents :**	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE				
Commune de BOISSISE LE ROI	Jacky SEIGNANT		Jean Jacques BARREAU	
Commune de DAMMARIE LES LYS	José CARVALHO		Ali KAMECHE	
Commune de LA ROCHETTE			Sylvie COUDRE	Jean Pierre BONNARDEL
Commune de PRINGY	Thierry FLESCH	Thierry VANHOVE		
Commune de ST FARGEAU PONTHIERRY	Jean MORLAIS		Zine-Eddine M'JATI	
Commune de VILLIERS EN BIERE	Gérard ROUX	Philippe DOTHEE		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE FONTAINEBLEAU				
Commune d'ACHERE LA FORET			Fabien BARCQUE	Sylvain MARTIN
Commue d'ARBONNE LA FORET			Nicolas GALLOT	Olivier GUYADER
Commune d'AVON			Marie Charlotte HOUHAUD (Excusée)	Françoise TOMASCHKE
Commune de BARBIZON			Gérard TAPONAT	Ghislain DIDIOT
Commune de BOIS LE ROI	Mélanie MOUSSOURS		Emmanuelle ALHADEF	
Commune de BOISSY AUX CAILLES			Patrick POCHON	Christian CAME
Commune de CELY EN BIERE	Francis GUERRIER	Guillaume GAUTIER Gilles VERDIANI (suppléant)	Guillaume GAUTIER	
Commune de CHAILLY EN BIERE	Marcel LIENHARDT	Alain THIERY		
Commune de LA CHAPELLE LA REINE	Isabelle TORQUE (suppléante		Didier MAURY	Jean Claude HARRY
Commune de FLEURY EN BIERE	Alain RICHARD	Martine BEIGNET (suppl)	Florence LANQUETUIT	
Commune de FONTAINEBLEAU	Philippe DORIN	Hélène MAGGIORI (suppl)	Fanny MALVEZIN	
Commune LE VAUDOUE	Michel CALMY	Didier BUGUINET		
Commune de NOISY SUR ECOLE	Patrick Cosson (suppl)		Patrick CALLEWAERT	Sylvie VATIER (excusée)
Commune de PERTHES	Cécile FORNARELLI	Philippe MACAIGNE		
Commune de RECLOSES			François BOUVIER	Madeleine GUYOU
Commune de ST GERMAIN SUR ECOLE	Jean Christophe BERNON		A renommer	
Commune de ST MARTIN EN BIERE	Sylvain DUCROUX		Georges SIUDA	
Commune de ST SAUVEUR SUR ECOLE	Maurice DECAT	Franck LAUGIER		
Commune de SAMOIS SUR SEINE	Anne MAHAIS	Eric DUMARCHE (suppl)	Michel CHARIAU	
Commune de TOUSSON			Jean Michel CARDINALI (excusé)	Ferdinand KOCH
Commune d'URY	Jean Philippe POMMERET		Cécile BAFARULL	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES 2 VALLES				
Commune de COURANCES	Espérance VIEIRA	Emilia NEVES		
Commune de DANNEMOIS			Olivier MARTIN	Joanna HAMONIAUX
Commune de MILLY LA FORET	Amélie FERLAY		Virginie FLAUX	
Commune de MOIGNY SUR ECOLE			Bernard LACHENAIT	Jérôme MENARD(excusé)
Commune de ONCY SUR ECOLE	Jacques NORMAND		Bruno DELECOUR	
Commune de SOISY SUR ECOLE			Gérard LEFEVRE	A renommer

Ont donné des pouvoirs : 3 – **Monsieur CARDINALI Jean Michel** (TOUSSON) a donné pouvoir à M. Thierry FLESCH – **Mme Marie Charlotte NOUHAUD** (FONTAINEBLEAU) a donné pouvoir à M. Gérard ROUX – **Monsieur Michel CHARIAU** (SAMOIS SUR SEINE) donne pouvoir à M. Eric DUMARCHE

Etaient également présents :

- **SEMEA :** Monsieur Mathieu KOKOT (Directeur)

Date affichage et de convocation : 29/03/2023

Secrétaire de Séance : Monsieur Gérard ROUX

Nbre membres en exercice : 66 – 2 (démissions) : 64 – Présents : 33 – qui ont pris part à la délibération : 33+3 pouvoirs = 36

DELIBERATION SUR LA PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITES 2023

Le **Comité Syndical**, précise le montant total de **SEPT CENT QUATREVINGT HUIT MILLE CINQ CENT CINQUANTE CINQ EUROS ET VINGT NEUF CENTIMES (788 555.29 €)** de la contribution globale des Intercommunalités adhérentes au budget section FONCTIONNEMENT du SEMEA, répartie selon la clé de répartition mentionnée à l'article 4 des statuts du SEMEA en vigueur :

Envoyé en préfecture le 07/04/2023
Reçu en préfecture le 07/04/2023
Publié le
ID : 077-200086676-20230407-2023032-DE

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES	PARTICIPATION TOTALE DE LA COLLECTIVITE AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU SEMEA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE MELUN VAL DE SEINE	261 958.07 €
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	445 376.03 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES	81 221.19 €
TOTAUX	788 555.29 €

Le Président Propose de porter cette recette à l'article 74741 du Budget Primitif 2023 du Syndicat.

Après avoir délibéré, Les membres du Conseil Syndical approuvent à l'UNANIMITE la participation des intercommunalités 2023, et autorise le président à l'inscrire au budget 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par
- l'envoi en préfecture le : 07 avril 2023
- reçu en préfecture le :

Le Président
Thierry FLESCH

Signé par : Thierry FLESCH
Date : 07/04/2023
Qualité : Président